

AR EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211602362-20161209-D\_2016\_13\_12 DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

Reçu le 16/12/2016

8, place du champ de foire

16440 - MOUTHIER-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :  
D\_2016\_13\_12

L' an deux mille seize , le vendredi 09 décembre à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 02 Décembre 2016

Présents : 19

**Présents** : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 22

**Objet : Décision modificative  
n°6**

**Pouvoirs** :

Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame RELET Graziella  
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine  
Monsieur NEBOUT Joël a donné pouvoir à Madame GROLLEAU Rachel

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur BERCHENY Dorian, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur NEBOUT Joël

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Frédéric NOËL

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'apporter une modification budgétaire.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

**Section de fonctionnement : 0,00 €**

**Dépenses : + 0 €**

Chapitre 011 - Charges à caractères générales : 10 000,00 €

Art. 6135 - Locations Mobilières : 7 000,00 €

Art. 61521 - Terrains : 3 000,00 €

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement :-10 000,00 €

Art. 023 - Virement à la section d'investissement : -10 000,00 €

**Section d'investissement : 0,00 €**

**Dépenses : - 10 000 €**

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles : -10 000,00 €

Art. 2151 - Réseaux de voirie : -10 000,00 €

**Recettes : - 10 000 €**

Chapitre 021 - Virement de la section d'exploitation (recettes) : -10 000,00 €

Art. 021 - Virement de la section d'exploitation : -10 000,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la décision modificative n°6 du budget communal présentée ci-dessus.

**Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 09/12/2016, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le 16 DEC. 2016

